



FICHE DE CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR DU COLLEGE DES MEMBRES ASSOCIES AU COMITE DIRECTEUR FÉDÉRAL

**Dossier de candidature à retourner au plus tard 7 octobre 2024 23h59
(cachet de la poste ou accusé de réception de messagerie faisant foi)**

Par voie postale à : Secrétariat général FFRandonnée

64, rue du dessous des berges – 75013 Paris

Ou par mail à : kcizo@ffrandonnee.fr

Une fois validée par la Commission de contrôle des opérations de vote, cette fiche est destinée à être diffusée à l'ensemble des représentants des associations siégeant à l'assemblée générale. Pour une meilleure lisibilité des informations, **merci de privilégier le format informatique** OU de la **remplir lisiblement en lettres capitales** (si format manuscrit)

Attention !

Le candidat devra joindre au dossier :

- Une photo
- Une attestation de la structure de rattachement mandatant le candidat
- La charte d'engagement signée
- La fiche administrative (non prise en compte pour la validation du dossier. Les informations figurant sur celle-ci seront utilisées uniquement par le secrétariat général pour communiquer auprès des candidats)



MARCHER
TOUS, TOUT LE TEMPS, PARTOUT !

(Insérer ou coller ici votre photo)



Madame

Monsieur

NOM et PRENOM : KOUPALIANTZ Laure

Structure Agence française des chemins de Compostelle

Fonction : **Directrice**

Veillez renseigner succinctement les rubriques ci-dessous



Vos parcours et responsabilités

Titulaire d'une maîtrise d'Archéologie Médiévale de l'Université de Toulouse II en 2002, j'ai eu l'opportunité de travailler à deux créations de services d'archéologie préventive (pour le Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan en Alsace puis au Grand Reims dans la Marne).

En addition de ces missions au service archéologie, la Ville de Reims et le Grand Reims m'ont confié en avril 2018 la responsabilité d'une mission relative à la préfiguration d'un Centre d'Interprétation du Champagne et à la redynamisation des Halles du Boulingrin à Reims. Dans ce cadre, j'ai eu l'opportunité de travailler étroitement avec la Mission « Coteaux, maisons et caves de Champagne – Patrimoine mondial » ainsi qu'avec un large panel de représentants institutionnels du Champagne et du Tourisme.

Afin d'enrichir mon parcours professionnel, j'ai suivi un cursus de Master « Droit public et Administration des collectivités territoriales et des entreprises culturelles » en 2015 qui m'a notamment permis d'apprendre le fonctionnement des structures culturelles associatives. En 2020, j'ai également été diplômée dans le cadre du « DU Management de l'œnotourisme » à l'Institut de la Vigne et du vin George CHAPPAZ.

Forte de ces expériences, j'ai été recrutée en janvier 2020 en tant que Directrice du développement touristique à la Communauté d'Agglomération d'Épernay Agglo Champagne. Dans le cadre de mes fonctions j'ai pu mettre en œuvre, à la fois, de l'ingénierie touristique en faveur de l'itinérance en collaboration avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Marne, pour la promotion du cyclotourisme ainsi que de la randonnée Equestre en partenariat avec le Comité Région d'Équitation en Grand Est.

En octobre 2023, j'ai rejoint l'Agence française des Chemins de Compostelle en tant que directrice. L'Agence est une association laïque et culturelle. Elle fédère plus de 180 adhérents dont une centaine de collectivités territoriale (3 Régions, 12 Départements, plus de 90 communes et EPCI), des associations, des hébergeurs et des offices de tourisme dans toute la France. Elle agit pour la valorisation des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et le développement d'un tourisme culturel au service des territoires.

Depuis 2015, elle assure la gestion du Bien culturel "Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France" inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat.

Ses domaines d'intervention sont l'information du public, le conseil et la formation auprès des collectivités territoriales et des professionnels, la médiation culturelle, le développement de la grande itinérance en étroite collaboration avec la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, la diffusion de bonnes pratiques, l'animation du réseau des acteurs et la mise en œuvre du plan de gestion du Bien, de la coopération transfrontalière et européenne.

Exposé de vos motivations

En 1995 et en 2007, la FFRandonnée et l'Agence française des chemins de Compostelle (AFCC) ont conclu un protocole d'accord par lequel elles s'engageaient à développer et à promouvoir un ensemble d'itinéraires vers Saint-Jacques-de-Compostelle, homologués en sentiers de Grande Randonnée (GR®).

Ces protocoles ont contribué à la candidature à l'inscription des biens et chemins sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO intervenue en 1998. Ils ont favorisé le développement et la promotion des quatre chemins principaux. La FFRandonnée est membre du Conseil d'Administration de l'AFCC et du Conseil scientifique du bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France ».

En 2022, la FFRandonnée et l'AFCC ont donné une nouvelle impulsion à leur partenariat en signant un nouvel accord-cadre portant sur l'aménagement, le balisage, la signalétique, l'entretien, la promotion et l'animation d'itinéraires appartenant à la catégorie des GR® homologués dans les chemins principaux et secondaires dit « jacquaires ».



Je travaille donc étroitement et quasi quotidiennement avec la FFRandonnée, tant au niveau local que national. Je serais donc honorée de pouvoir étendre cette fructueuse collaboration à la participation au comité de direction fédéral en tant qu'administratrice. Je souhaiterais y apporter la vision et les réflexions des membres associés de la Fédération afin de nourrir mutuellement nos pratiques.

Déclare sur l'honneur

- √ Être candidate à un mandat d'administrateur au comité directeur de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
- √ Ne pas être sous le coup de l'une des exclusions prévues à l'article 14.3 des statuts fédéraux
- √ Avoir pris connaissance et adhérer à la charte d'engagement du candidat au poste d'administrateur
- √ Avoir noté l'impossibilité de cumuler un mandat d'administrateur fédéral avec plus d'un mandat de Président de comité départemental et/ou de Président de comité régional (*en cas de cumul, le candidat devra régulariser sa situation au plus tard à la date de dépôt des candidatures de l'assemblée générale fédérale annuelle qui suit son élection. A défaut, le mandat du candidat prendra fin à cette date et son siège sera considéré comme vacant (article 14.7.2 des statuts fédéraux).*)

Fait le 07/08/2024

A Toulouse

Nom/ Prénom	Signature du candidat
KOUPALIANZ Laure	